

Etat Civil

Avis de décès :

Le 11 mai 2015 est décédée à l'âge de 93 ans, madame Philomène, Renée Cance veuve de Jean-Louis, Auguste Vigeon.

Calendrier

PAGE 4

Vendredi 12 juin : Bal animé par la Granja
Dimanche 21 juin : Fête des Pères, déjeuner dansant, bal musette de 12h/18h à la table des 3 ânes.
Samedi 18 juillet : Soirée Cochon grillé aux trois ânes
Du 31 juillet au 03 août : Fête votive organisée par le comité des fêtes.
Samedi 15 août : Soirée avec JOHNNY HAPPACHE sosie de JOHNNY HALLYDAY à la table des trois ânes.
Dimanche 23 août : Marché artisanal et vide grenier .Manifestation organisée par l'association « Les créations du Causse »

Concours des maisons fleuries

Vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries ?

Pensez à vous inscrire à la mairie

avant le 30 juin 2015

Passage du jury entre le 1er et le 15 juillet



LOCATION SALLE DES FETES TARIFS

RESIDENTS DE BLARS :

Salle seule une journée : 100 €
Journée supplémentaire : 50 €
Salle + Cuisine + Chambre froide : 120 €
Journée supplémentaire : 60 €

NON RESIDENTS :

Salle seule une journée : 150 €
Journée supplémentaire : 60 €
Salle + Cuisine + Chambre froide : 250 €
Journée supplémentaire : 100 €

ASSOCIATIONS DE BLARS : Gratuit

Une journée = du vendredi 18h au dimanche 9h
Forfait ménage : 70 €

Très prochainement À Blars !

Le vendredi 12 juin, la commune de Blars recevra

Le petit bal itinérant de l'association la Granja.

Dès 21h, les curieux et les amateurs se verront proposer une initiation aux chants et aux danses traditionnelles, suivi d'un bal.

L'évènement est ouvert à tous, enfants et adultes. Le comité des fêtes proposera à cette occasion, la tenue d'une buvette.

L'entrée est de 5 € pour les non adhérents, de 2 € pour les adhérents.

Elle est gratuite pour les enfants



MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

07 88 35 29 83

mairie.blars@orange.fr

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- La chevauchée de Murat.
- Respectons les règles de tri et de collecte des déchets.
- Mais que font nos élus.
- Inauguration de la salle des fêtes.
- Solutions du SYDED du Lot..
- Location salle des fêtes.
- Etat civil
- Calendrier
- Concours des maisons fleuries.
- La Granja à Blars.

La gazette Blarsoise

2015

2EME TRIMESTRE

Le Mot du Maire

C'est avec grand plaisir que le Dimanche 17 mai dernier, nous avons inauguré notre nouvelle salle des fêtes.

Je vous remercie d'être venus nombreux à cette manifestation, cela prouve votre intérêt et votre attachement à la vie de la commune.

La durée des travaux qui seront définitivement terminés courant juillet n'a pas permis cette année, la réalisation de certaines manifestations auxquelles vous êtes très attachés. J'espère que la nouvelle configuration de ce lieux vous sera encore plus agréable et qu'elle répondra à vos attentes pour organiser des rencontres encore plus conviviales.

Compte tenu de l'indisponibilité de la salle des fêtes, j'ai le regret de ne pas avoir pu organiser la cérémonie du 08 mai dont l'organisation a été confiée cette année à la commune de Saint-Martin de Vers.

Désormais, chaque commune de la Communauté de Communes sera chargée à tour de rôle d'organiser la cérémonie du 8 mai. Nous vous communiquerons en temps utile le nom de la commune organisatrice.

L'été et les vacances arrivent bientôt, aussi, compte tenu de l'augmentation de la population pendant les mois de juillet et août, je vous renouvelle mes conseils de prudence et de vigilance pendant cette période.



La chevauchée de Murat

Le samedi 18 avril, notre village a accueilli les concurrents de l'épreuve d'endurance « La chevauchée de Murat » longue de 160 km.

Nous avons assisté sur la place à un point de ravitaillement, quelques instants de repos au km 85, avant d'affronter le Clou de Mayou et la vallée de Marcilhac sur Célé.

Une belle animation dans le village où les concurrents et les spectateurs ont pris plaisir sous le premier soleil du printemps.



Respectons les règles de tri et de collecte des déchets

Nous déplorons que les règles de tri ne soient pas toujours respectées dans notre commune.

De nombreuses incivilités sont constatées sur certains secteurs, ce qui est fortement préjudiciable pour notre image auprès du SYMICTOM.

De plus, ce genre de pratique entraîne une hausse de la redevance que nous payons tous chaque année pour l'enlèvement des ordures ménagères.

Pour ce non respect des règles en vigueur,

c'est l'ensemble de la population qui est pénalisée.

Sur les photos ci-dessous les responsables se reconnaîtront !



Mais que font nos élus ?

Après une semaine de travail, chacun aspire à la tranquillité d'un week-end paisible.

Quoique !

L'agenda pousse parfois les uns et les autres à se rencontrer pour des tâches bien plus terre à terre.

Et quand, par exemple, on parle rénovation de la salle des fêtes, il faut bien que le matériel suive.

Alors, on ressort l'ancien matériel. Et chacun y met du sien ! Nettoyage d'évier de cuisine au karcher d'un côté, de l'autre, même les enfants y mettent du leur pour rénover le matériel existant.

D'autres encore, se transforment en jardiniers d'un jour pour égayer de quelques fleurs notre petit village.

Ambiance joyeuse, moments sympathiques durant lesquels, élus, conjoints, enfants apprennent à mieux se connaître tout en participant à l'entretien du bien commun.



Inauguration de la salle des fêtes

Le dimanche 17 Mai à Blars a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes.

Le ruban tricolore a été coupé par le secrétaire général de la Préfecture du Lot Mr.SACHER assisté de la petite Eve LOMPECH, enfant du village.

De nombreux élus, tels que la députée Mme Orliac, les sénateurs Mr Miquel et Mr Requier, les conseillers départementaux Mr Raffy et Mme Lapergue, l'ex. conseiller général Mr Gary, les Gendarmes de Saint Gery, l'architecte Mr Michot, les artisans ayant réalisé le chantier étaient présents à cette manifes-

tation ainsi qu'une foule nombreuse composée par les Maires de la communauté de communes de Labastide Murat et les habitants du village.

André RAFFY, maire de Blars a pris la parole le premier suivi des autorités présentes.

Par la même occasion une exposition de peintures était présentée par des artistes locaux : Monsieur Henri CARRERE, Madame Catherine WIRTZ, Monsieur Arnaud VANNIER et Madame Chantal BUTOR, peintres de Blars, STELLA de Livernon, LYLOU de Saint Martin de Vers et

Corinne BERTHEAS-DUMONT de Pibrac.

Le Maire et son conseil municipal remercient toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet, dans le suivi du chantier, et dans l'organisation de cette manifestation.

Cette inauguration fort sympathique a été clôturée par un buffet offert par la municipalité, préparé par FANY de l'auberge des Trois Anes sur un air de violon joué par Guilhem BOUCHER.



Solutions du SYDED DU LOT

Valorisons nos déchets en utilisant au mieux les solutions proposées par le SYDED du Lot.

Notre objectif : Limiter voire réduire le coût du traitement des déchets, un enjeu important pour l'avenir de notre planète.

- Solution 1 :** Bac vert déchets recyclables
- Solution 2 :** Bac gris déchets non recyclables
- Solution 3 :** Composteur déchets biodégradables
- Solution 4 :** Récup 'verre verre uniquement
- Solution 5 :** Déchetterie Déchets toxiques et volumineux

Vous trouverez en annexe de votre gazette, la Plaquette d'information du SYDED du Lot :

« Jetons moins, Jetons mieux, c'est possible ! »



Pour toute information complémentaire, le délégué environnement de votre commune auprès du SYDED est à votre écoute au :

07 88 35 29 83

Les personnes désirant s'équiper d'un composteur livré par le SYDED au prix de 20 € peuvent se faire connaître à la mairie.